pteront tous les peuples civilisés, gît la garantie que le mouvement qui a saisi le monde entier et qui n'a presque pas de précédent dans l'histoire, ne dégénérera pas en une lutte de peuples universelle et qu'il ne perdra pas ses plus précieuses acquisitions. On peut plutôt espérer que la paix de l'Europe sera bientôt rétablie sur les points où elle est encore troublée. »

Les conclusions de la commission ont été adoptées à l'unanimité.

La commission a fait une autre motion, dont voici la teneur :

« L'assemblée nationale déclare qu'à la frontière orientale de l'Allemagne, on portera les forces allemandes à un chiffre qui les mette en état de pouvoir tenir tête aux forces qui leur sont opposées. »

M. Biedermann avait proposé d'ajouter à cette motion un amendement tendant à ce que la mesure susmentionnée soit laissée à la faculté du pouvoir central, qui la réglerait, eu égard à l'augmentation de l'armée, résolue précédemment par l'assemblée.

La motion sus-mentionnée, ainsi que l'amendement de M. Biedermann, ont été adoptés.

Enfin, la commission a fait la motion que voici :

« 1° L'assemblée nationale passe à l'ordre du jour motivé sur les propositions tendant à conclure des traités offensifs et défensifs avec différens états.

» 2° L'assemblée nationale déclare qu'elle envisage comme une chose toute naturelle la reconnaissance de la France comme république, et l'envoi à Paris d'un ministre pour l'Allemagne lors de la régularisation prochaine des légations pour l'Allemagne. »

Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

Dans le cours des débats, M. le ministre de Schmerling a déclaré que le ministère de l'empire, dès qu'il sera complété, publiera un programme sur la politique extérieure qu'il se propose de suivre, et qu'il soumettra à l'assemblée nationale le mode d'emploi des principes tracés par la commission d'économie politique.

FRANCE.

On lit dans la correspondance ordinaire :

« Le *Moniteur* publie ce matin (22 juillet) une nouvelle d'une haute gravité, c'est la prise de possession de la ville de Ferrare par les troupes autrichiennes et la protestation du pape contre cette infraction à la neutralité des états de l'Eglise. On dit qu'à la réception de cette nouvelle, M. Jules Bastide a réuni hier soir le conseil des ministres, et qu'il a décidé que l'armée des Alpes serait immédiatement réorganisée et qu'une protestation serait envoyée à Vienne au nom de la France pour appuyer celle de Pie IX. En conséquence, le général Lamoricière aurait envoyé l'ordre à plusieurs régiments de se diriger vers Grenoble pour remplacer ceux qui ont été appelés à faire part des camps établis autour de Paris. »

Le comité des affaires étrangères a consacré plusieurs séances aux affaires d'Italie.

Il s'agissait d'imprimer à la politique française, dans la péninsule, une autre direction que celle qu'elle a suivie depuis le 24 février de cette année.

Les orateurs qu'on a jusqu'ici entendus ont tous combattu le manifeste à l'Europe de M. de Lamartine.

M. Napoléon Bonaparte aurait proposé un traité d'alliance offensive et défensive avec le roi Charles-Albert et aurait été appuyé par MM. d'Aragon, Aylies, etc.

L'Assemblée a voté sans discussion importante le projet de décret relatif à la mobilisation de trois cents bataillons de garde nationale.

ANGLETERRE.

La chambre des lords a reçu, dans sa séance du 24 juillet, le bill tendant à suspendre l'acte de *l'habeas corpus* en Irlande, tel qu'il a été adopté par la chambre des communes. Lord Lansdowne a proposé à la noble assemblée d'agir comme l'a fait la chambre des communes et d'adopter définitivement la mesure séance tenante. A l'appui de sa proposition, il a cité des extraits de rapports et de journaux reçus d'Irlande et qui prouvent que l'esprit d'insurrection fait chaque jour des progrès effrayans dans ce pays. Un journal invite ouvertement le peuple à massacrer les 40,000 soldats anglais qui se trouvent en Irlande. Lord Brougham, en appuyant sa proposition, a dit qu'on se trompe en France si l'on se réjouit en pensant que l'intégrité du territoire de l'empire britannique puisse être en danger. Les pouvoirs demandés par le gouvernement ont pour objet d'empêcher que les desseins qui tendent à porter atteinte à cette intégrité puissent se réaliser. Le comte Ellenborough a soutenu que la mesure proposée il y a trois mois aurait pu prévenir l'organisation des clubs; Aujourd'hui il est trop tard, selon lui, pour qu'elle empêche l'insurrection d'éclater. Néanmoins, la chambre a voté la mesure à la presque unanimité.

Un mandat d'amener a été lancé contre M. Smith O'Brien, le principal chef du mouvement du rappel. D'autres arrestations avaient été ordonnées. Les districts suivans vont également être déclarés dans la situation exceptionnelle prévue par l'acte de coërcition : la ville et le comté de Kilkenny, le comté de Meath, tout le comté de Waterford, le comté de Cork tout entier. Un camp va être formé à Piltown, dans le comté de Kilkenny, dans le parc même du château du vice-roi.

La nouvelle de la suspension de l'*habeas corpus*, a produit une sorte de stupeur parmi les meneurs du parti révolutionnaire. Le bruit courait que l'insurrection qui devait éclater le 8 août a été avancée et qu'elle éclatera le 28 juillet. Les orangistes s'organisent dans le Nord pour résister à un mouvement insurrectionnel. Meagher, qui se trouve à Waterford, a publié une proclamation incendiaire pour recommander la résistance aux ordres de reddition des armes.

L'évêque catholique de Kerry et 90 prêtres de son diocèse se sont joints à la ligue du rappel, c'est-à-dire au mouvement révolutionnaire.

La *Nation* et le *Felon irlandais* qui se vendaient librement dans les rues de Dublin, faisaient un appel aux armes.

La maladie des pommes-de-terre a pris un caractère véritablement alarmant sur plusieurs points de l'Irlande. Il paraît que le fléau s'est déclaré avec une rapidité effrayante. Les comtés le plus menacés sont ceux de Mayo, Cork, Waterford, qui ont aussi le plus souffert en 1846.

On lit dans le *Bien Public* :

« Une escadre anglaise vient d'appareiller de Portsmouth, pour aller croiser sur les côtes d'Espagne. Le gouvernement britannique demande au gouvernement espagnol le règlement, bien plus, le paiement immédiat de la dette que l'Espagne doit à l'Angleterre. Si satisfaction n'est pas donnée sur-le-champ, sir Ch. Napier a les ordres les plus formels pour agir sur les côtes d'Espagne.

« Cette nouvelle nous vient d'une source certaine. »

PRUSSE.

Le 20 juillet, le général Pfuel était de retour de sa mission à St-Pétersbourg.

« On ne saurait nier, dit la *Gazette Universelle d'Augsbourg*, que cette dernière ne soit émanée personnellement du roi plutôt que du ministère responsable; nous ne voulons pas prétendre cependant qu'elle ait eu lieu à l'insu ou même contre le vœu du ministère. Les étroites relations de famille qui existent entre notre dynastie et la dynastie russe rendent ces influences personnelles inévitables et même salutaires dans les conjonctures actuelles. Il est naturel que le général de Pfuel observe une grande discretion sur le résultat de sa mission. Il a assuré qu'il n'y avait pas la moindre trace d'émeute à St-Pétersbourg, ni même d'une disposition d'esprit tant soit peu inquiétante, et que, malgré la gravité des conjonctures actuelles, l'empereur était très gai.

« Portant dans la capitale de la Russie on lui a fait franchement que vis-à-vis de la fermentation qui régnait en Allemagne et dans l'Europe centrale, la Russie resterait *complètement neutre*, mais qu'elle était toute préparée à intervenir si l'on portait atteinte aux traités existans, pour autant qu'ils concernent cet empire.

« L'empereur est instruit dans les plus petits détails de tout ce qui se passe à Berlin ; il n'y a pas jusqu'aux placards affichés au coin des rues et qui respirent la haine la plus violente contre les Russes dont ils n'ait connaissance. L'empereur a montré plusieurs de ces placards au général de Pfuel et en a ri de bon cœur avec lui. »

SCHLESWIG-HOLSTEIN.

D'après des nouvelles de Copenhague du 22 juillet, les diplomates chargés de négocier se sont rendus de Malmö aux frontières de l'Allemagne et du Danemark entre les quartiers-généraux. Au reste, les nouvelles les plus récentes sur les négociations relatives à l'armistice, sont contenues dans la lettre suivante de Kolding, reproduite par la *Gazette de Berling* du 20. La voici :

« Le 19 au matin, le chambellan Reedtz et le général Oxholm, accompagnés de l'envoyé anglais Wynn et de l'envoyé suédois Lugerhjelm, étaient arrivés à Kolding. Des estafettes furent aussitôt envoyées aux deux généraux en chef; le général Redemann ne tarda pas à se trouver au rendez-vous, mais il en fut autrement regretté. Le général Wrangel y avait envoyé le comte Pourtales, le major Oriola et le comte Münster. A 5 heures de relevée, on s'est réuni avec les envoyés susmentionnés à Bellevue aux environs de Kolding, et la conférence a duré jusqu'à 10 heures et demie. Le lendemain, les envoyés suédois et anglais sont retournés à Copenhague avec le général Oxholm; le chambellan Reedtz s'est rendu au quartier-général danois. Rien n'a transpiré à Kolding sur le résultat des négociations ; on y continuait à travailler avec ardeur.

« La *Gazette de Berling* avait déjà dit la veille :

« D'après ce que nous apprenons, il est certain que l'armistice projeté n'a point été conclu. »

ESPAGNE.

On écrit au *Constitutionnel*, journal de Toulouse :

« Madrid, 15 juillet.

« On annonce comme une chose positive le mariage du comte de Montemolin avec la fille cadette du duc de Cambridge, oncle de la reine d'Angleterre.

« Cette nouvelle, si elle se confirme, pourrait modifier profondément la question espagnole. »

PORTUGAL.

On parle beaucoup de modifications du cabinet, mais il n'y a rien de positif encore. On croit que le ministre de la marine, baron de Ourem, partira ou qu'il a déjà donné sa démission ; il sera remplacé par M. Gomez de Castro *ad interim*. On assure qu'après la clôture des cortès, les ultra-cabralistes reviendront au pouvoir.

DERNIÈRES NOUVELLES D'ITALIE.

D'après plusieurs journaux italiens que nous avons reçus par le paquebot français arrivé avant-hier, presque tous les engagemens qui ont eu lieu avant la journée du 27 juillet, entre les Autrichiens et les Piémontais, se seraient terminés à l'avantage de ces derniers. D'après les rapports du maréchal Radetzky, on a vu, au contraire, qu'ils auraient eu une issue toute différente, avant comme après la victoire de Custozza.

On ne saurait plus élever aucun doute sur ce dernier événement dont une lettre de Bologne du 29 juillet, reproduite par le *Corriere Licornese* du 31 du même mois, parle en ces termes :

« L'armée de Charles Albert, après cinq » jours d'une sanglante et incertaine bataille, a été dispersée. Charles Albert s'est » retiré vers Crémone. »

La nouvelle de la défaite de Charles Albert a produit la plus grande sensation à Milan et dans toutes les principales villes de la péninsule. Le parti avancé s'est surtout ému dans la capitale de la Lombardie, à Rome, à Florence, à Gênes, etc. A Milan, le général Garibaldi a adressé la proclamation suivante à la jeunesse de cette ville :

« La guerre grandit ; les dangers augmentent ; la patrie a besoin de vous.

« Celui qui vous parle a combattu pour honorer, de son mieux, le nom italien sur des rives lointaines ; il est accouru avec une poignée de compagnons valeureux, de Monte-video, pour prêter, lui aussi, son aide à la victoire de la patrie, ou mourir sur la terre italienne.

« Il a foi en vous; voulez-vous en avoir en lui?

» Accourez ; serrez-vous autour de moi ; l'Italie a besoin de 10. de 20,000 volontaires. Réunissez-vous aussi nombreux que possible, et aux Alpes! Montrons à l'Italie et à l'Europe, que nous voulons vaincre, et nous vaincrons.

« Milan, 27 juillet 1848.

« G. Garibaldi. »

D'autre part, le célèbre Mazzini a fait un appel semblable à la jeunesse de toutes les provinces de l'Italie, qu'il convie à servir, avec lui, sous le drapeau conduit par le général Garibaldi.

A Turin, un nouveau ministère vient de succéder au ministère Balbo. Il est ainsi composé:

Casati, président sans portefeuille;
Pareto, affaires étrangères ;
Plezza, intérieur ;
Ricci, finances ;
Gioja, grâce et justice ;
Rattazzi, instruction publique ;
Paleocapa, travaux publics ;
Collegno, guerra ;
Durini, commerce et agriculture ;
Moffa di Lisio, au camp, sans portefeuille.

La *Gazette piémontaise* publie le texte de la loi de la réunion de la ville et de la province de Venise, adoptée par la Chambre des Députés dans la séance du 21 juillet :

« Art. 1er. La réunion immédiate de la ville et de la province de Venise, votée par l'Assemblée de ses représentans, est acceptée. La ville et la province de Venise forment, avec les Etats sardes et les autres Etats déjà réunis, un seul royaume, aux conditions spécifiées dans les lois de réunion avec la Lombardie.

« Art. 2. Pour les provinces vénitiennes, il y aura une *Consulta* extraordinaire comme pour celles de la Lombardie. Elle se composera des membres actuels du gouvernement provisoire de Venise et de deux membres pour chacun des comités des quatre provinces de Padoue, Vicence, Trévise et Rovigo projetés dans lesdites lois de réunion. Quand les trois provinces de Vérone, Udine et Bellune se réuniront également aux dits Etats, elles pourront envoyer deux députés chacune à la *Consulta*. »

Le cabinet toscan a donné sa démission en masse, à la suite d'un mouvement qui a éclaté dans la journée de 30 juillet à Florence.

On croit que M. Guerrazzi sera appelé à faire partie de la nouvelle administration. Déjà le célèbre publiciste a été nommé député de Rosignano par 78 voix sur 85 votans.

Les dernières nouvelles de Rome nous représentent cette capitale et la presque généralité des provinces du Saint-Siége, en proie à la plus vive agitation. Le conseil des députés avait repris ses séances après deux jours de chômage forcé; on y discutait au milieu du bruit et de la confusion. Pie IX avait chargé l'ex-ambassadeur de France près la Cour Pontificale, M. Rossi, de former un nouveau cabinet, mais l'ex-diplomate français n'ayant pu aboutir, M. Mamiani avait été rappelé au pouvoir avec la mission de réorganiser le ministère.

On lit dans le *Costituzionale Romano* du 29 juillet :

« La crise ministérielle, qui durait depuis 40 jours, est arrivée à son terme. Le cabinet Mamiani a été rejusté le mieux possible. Son programme ressemble, à s'y tromper, à l'extrait de la réponse faite par le souverain à la députation du conseil des députés, à savoir: 1° assumer toute la responsabilité dans le sens le plus strictement constitutionnel; 2° suivre la politique *italienne* (sic) incarnée dans le ministère; 3° pourvoir par tous les moyens possibles à la défense de l'état ; 4° s'unir immédiatement aux princes italiens en une ligue commune ; 5° remplir toutes les obligations dérivant de cette alliance. »

Le *Costituzionale Romano* ajoute que tout en admettant la nouvelle combinaison ministérielle, il se réserve de combattre ou de défendre sa politique selon qu'elle lui paraîtra avantageuse ou nuisible au salut de l'Etat, de l'Italie, à l'intégralité des droits constitutionnels du pays.

Rien de nouveau de Naples, si ce n'est la confirmation de la nouvelle qui attribuait au roi Ferdinand l'intention de diriger une forte expédition contre la Sicile, à la suite de l'élection du fils de Charles Albert comme roi de cette île.

Une escadre britannique était arrivée à Naples le 29 juillet.

Voici, d'après la *Palladé*, quels étaient l'effectif et la position des deux armées belligérantes en Italie, avant les évènemens dont il est aujourd'hui question dans notre feuille :

ITALIENS.

Armée campée sur la rive gauche de l'Adige sous le commandement de Charles-Albert	45,000
Sur la rive droite de l'Adige, sous le commandement de duc de Gênes	12,000
Ligne de l'Oglio, et réserve à Crémone et à Brescia	20,000
Ligne d'observation sur le Pô	8,000
Blocus de Mantoue	10,000
Troupes destinées au secours de la Vénétie	12,000
A Venise sous le commandement de Pepe	32,000
A Osoppo	5,000
Troupes de débarquement dans l'Adriatique	2,000
En garnison dans plusieurs villes	28,000
Hors de combat, et qui pourront retourner légalement au camp	16,000
	188,000

AUTRICHIENS.

A Vérone, dans les fortins et aux alentours	16,000
A Vicence, Padoue et Trévise	12,000
A Mantoue et dans ses fortins	4,000
Campés sur les Focacce	6,000
Devant les forts de Venise	10,000
Ça et là, dans le Friouli, jusqu'à Palmanova et Caorle	8,000
Au blocus d'Osoppo	3,800
Aux confins du Tyrol allemand	1,500
Dans diverses garnisons	3,000
	64,300

(Correspondances particulières.)

MACÉDOINE. SALONIQUE, 9 *août*. — L'intérieur de la province jouit d'une parfaite santé; ici, nous sommes sous l'impression du choléra et l'émigration des familles continue pour les villages environnans. Pendant deux ou trois jours de la semaine dernière il n'y avait pas de décès en ville, et déjà l'on commençait à douter que les décès précédens provinssent du choléra, quand tout-à-coup, depuis dimanche matin, l'on a compté 26 décès, presque tous chez les juifs.

On ne sait trop si la maladie régnante est bien le choléra asiatique comme quelques médecins le prétendent, car les individus atteints cessent de vivre dans l'espace de quelques heures seulement. Le grand-Rabbin avait adressé une note officielle à S. Ex. Hifzy Moustafa pacha, dans le but de nommer une commission composée de médecins pour visiter les malades suspects, constater la nature de la maladie, et en indiquer les remèdes aussi bien que les préservatifs dans cette malheureuse conjoncture ; mais un conseil a déjà été tenu, et, si nous sommes bien informé, la pluralité des voix aurait reconnu l'existence du choléra. La panique est grande ici, l'on ne fait que s'entretenir de ce fléau. Il va sans dire que l'on ne s'occupe presque point d'affaires.

SYRIE. JÉRUSALEM, 12 *juillet*. — La population a vu avec plaisir arriver Bahri pacha en remplacement de Zarif Moustafa pacha, espérant qu'il sera juste et intègre. Il a en effet bien débuté en défendant contre les exigences du patriarche grec une famille qui s'était faite catholique et à laquelle M. le consul de Sardaigne avait donné courageusement asile dans sa maison. Ces pauvres gens ont pu sortir et suivre librement leurs convictions.

Quelques jours après, le patriarche s'est trouvé assez confus de la déposition de son médecin, grec aussi, apprend aux catholiques que l'étoile était gardée au patriarcat grec. Nous aimons à croire que cet incident portera la lumière dans cette affaire qu'on avait embrouillée à Constantinople, et que le gouvernement de la Sublime Porte ordonnera enfin que restitution soit faite à la communion plaignante et lésée.

Dans le village voisin de Beïdjdjella, un autre acte inqualifiable a été commis au nom du même patriarche. Plusieurs chrétiens ont été emprisonnés ou chassés de leur domicile, comme coupables du crime de s'être faits catholiques. C'est presque le renouvellement de la persécution qu'ils souffrirent de la part de la même autorité, il y a quatre années, et qui a dispersé ou ruiné plusieurs familles. On s'étonne que ce pouvoir spirituel se mette ainsi au-dessus du pouvoir administratif du pacha, et en contradiction avec l'esprit tolérant et équitable du pouvoir central.

EGYPTE. ALEXANDRIE, 1er *août*. — Alexandrie et le Caire se trouvent dans la plus grande consternation par suite des ravages qu'y fait, parmi leurs populations, le choléra auquel elles sont en proie. Les européens qui habitaient le Caire se sont tous éloignés de cette ville ; plusieurs d'entr'eux ont subi les atteintes du fléau, aucun jusqu'ici n'a succombé. Parmi les malades on compte M. Villemain, envoyé par le gouvernement français, en Egypte, avec M. le docteur Prus pour y étudier les maladies du pays, et la peste en premier lieu. C'est en donnant ses soins les plus courageux et les plus assidus aux malades que le docteur Villemain a été lui-même atteint du choléra. On espère le sauver.

Clot bey se multiplie ; on le trouve partout où sa présence est nécessaire.

Le choléra a principalement sévi à la foire de Tantah où il a fait plus de 500 victimes par jour. Cette foire a dû cesser par la dispersion de tous ceux qui y étaient accourus des différents points de la Turquie.

Malgré les ravages de l'épidémie régnante, on s'accorde cependant à dire qu'elle n'a pas le caractère de malignité foudroyante qui caractérisait celle de 1831. Elle n'a jusqu'à présent sévi que contre la classe pauvre, à de rares exceptions près. La population noire surtout a été décimée. Tous les noirs qui se trouvaient à la foire de Tantah sont morts dès le début de la maladie.

Plusieurs familles européennes se sont embarquées sur les bateaux à vapeur français et autrichien, les unes pour Malte, les autres pour des destinations plus lointaines.

Les jeunes princes se sont réfugiés à bord d'une corvette qui a croisé quelques jours devant Alexandrie.

Ibrahim pacha, de son côté, s'est embarqué à bord du vaisseau amiral de la flotte égyptienne, qui, après être resté deux jours à mouillage dans le port, a appareillé pour Rhôdes. Parmi les personnes qui accompagnent Ibrahim pacha, on remarque M. Zitinla consul-général de S. M. le roi des Belges.

M. A. Barrot, consul-général de France, s'est mis en quarantaine à bord du bateau à vapeur français qui fait le service de Syrie.

Par suite du choléra, plus de transactions commerciales. La panique est telle, qu'on n'ose pas même sortir de l'enceinte de la ville pour aller au Mahmoudieh où sont déposées tous les marchandises et où le fléau sévit avec le plus de fureur.

Tous les travaux ont été suspendus. Les hommes qui travaillaient au Barrage ont été envoyés, les uns à Rosette, les autres à Damiette, par suite de la force crue des eaux du Nil.

Je finis par où j'aurais du commencer. La vice-roi continue de résider à Alexandrie, jouissant d'une santé parfaite et faisant, dont fois par jour, ses promenades habituelles.

EXTERIEUR.

FRANCE. PARIS, 29 *juillet*. — Dans la séance de l'Assemblée nationale du 19 juillet, M. Armand Marrast a été nommé président mensuel de l'Assemblée nationale par 421 voix, contre 434, données à M. Lacrosse son concurrent.

S'il faut en croire le *Messager*, M. Armand Marrast serait nommé ambassadeur à Londres.

Il se rendrait à son poste après avoir occupé, pendant un mois, le fauteuil de la présidence.

C'est à cette double condition qu'il aurait donné sa démission de maire de Paris, pour faciliter les arrangemens qui ont fait passer M. Trouvé-Chauvel à la préfecture de la Seine et M. Decoux à la préfecture de police.

— L'évènement de la séance de l'Assemblée nationale du 22, est la communication qui a été faite à l'Assemblée par le ministre des finances. Cette communication s'ouvre par un exposé de la situation financière, et se termine par une proposition d'emprunt. Dans cet exposé M. Goudchaux ne dissimule par les embarras qui pèsent sur le trésor dans l'évaluation des recettes, présentée par M. Duclerc dans le budget rectifié de 1848 ; il signale un déficit de 140 millions, et, finalement, une différence totale de 250 millions entre les recettes et les dépenses du présent exercice. Pour faire face à ce découvert, le ministre annonce en premier lieu l'intention de maintenir jusqu'en 1850 les impôts sur le sel et sur les boissons. Mais la principale mesure qu'il propose, a pour but d'ouvrir un emprunt, ou plutôt de faire revivre dans une certaine limite l'emprunt non réalisé de 1847, et qui produirait au trésor une ressource de 200 millions au plus et de 174 millions au moins.

— La commission de constitution a consacré trois séances à entendre les développemens des délégués des bureaux sur la question *du droit au travail*. Il est vrai que cette question avait surtout divisé les bureaux, et que d'entre eux se sont prononcés en faveur du droit au travail ; il a été établi dans le préambule du projet de constitution, et huit l'ont ont repoussé. Cette dernière opinion a été soutenue par MM. Thiers, Berryer et Duvergier de Hauranne au nom de leurs bureaux. Le droit au travail a été défendu par MM. Crémieux et Victor Lefranc.

Les délégués se doivent plus donner devant la commission de développemens que sur les questions principales du projet de constitution, relatives à l'élection du président de la République, au système des deux chambres et au conseil d'Etat politique, sur lesquelles nous avons déjà publié, lors de la discussion dans les bureaux, quelques opinions importantes. Sur les autres questions, les délégués se bornèrent à énoncer l'avis de leurs bureaux.

On croit donc que la commission pourra terminer l'audition des délégués dans la semaine prochaine et que son nouveau travail sera soumis à l'Assemblée au plus tard du 10 au 15 du mois prochain.

— Dans la séance du 24, un rapport a été fait par M. Sarrut sur l'élection de M. Louis-Napoléon, nommé représentant en Corse. On sait que M. Louis-Napoléon, nommé à Paris, avait déjà donné sa démission. Cette première démarche indiquait naturellement la conduite que tiendrait l'élu de la Corse. Le rapporteur conclnait cependant à la validité de l'élection, mais à l'ajournement de l'admission jusqu'à une plus ample production de